Communiqué de presse





Montpellier, vendredi 21 février 2020



ÉLECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 mars 2020

DERNIERS JOURS POUR LES DÊPÔTS DE CANDIDATURES dans l'HÉRAULT

Dans l'Hérault, les lieux et périodes de dépôt des déclarations de candidature pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020 sont fixés par un arrêté préfectoral du 27 janvier 2020.

Premier tour Montpellier - place des Martyrs de la Résistance	Premier tour	Martyrs de la	Du lundi 10 au mercredi 26 février	De 8h30 à 12h00 Et de 14h00 à 16h30	
Béziers Dépôt des listes : Sous- préfecture à Béziers – boulevard Herriotmercredi 26 févrierEt de 13h30 à 16h00Arrondissements Montpellier et Lodève Dépôt des listes : Préfecture à 			Jeudi 27 février		
Arrondissements Montpellier et Lodève Dépôt des listes: Préfecture à Montpellier – place des Martyrs de la Résistance Martyrs de la Résistance Arrondissement Béziers Dépôt des listes: Souspréfecture à Béziers – boulevard Herriot Mardi 17 mars De 9h00 à 18h00 Sans interruption De 10h30 à 12h30 Et de 14h00 à 17h30 De 8h30 à 18h00 Sans interruption De 10h30 à 12h00 Et de 13h30 à 17h00 De 9h00 à 18h00		Béziers Dépôt des listes : Sous-			
Montpellier et Lodève Dépôt des listes: Préfecture à Montpellier – place des Martyrs de la Résistance Mardi 17 mars De 10h30 à 12h30 Et de 14h00 à 17h30 Mardi 17 mars De 8h30 à 18h00 Sans interruption Arrondissement Béziers Dépôt des listes: Souspréfecture à Béziers – boulevard Herriot Mardi 17 mars De 10h30 à 12h00 Et de 13h30 à 17h00		·	Jeudi 27 février		
Montpellier et Lodève Dépôt des listes: Préfecture à Montpellier – place des Martyrs de la Résistance Mardi 17 mars De 10h30 à 12h30 Et de 14h00 à 17h30 Mardi 17 mars De 8h30 à 18h00 Sans interruption Arrondissement Béziers Dépôt des listes: Souspréfecture à Béziers – boulevard Herriot Mardi 17 mars De 10h30 à 12h00 Et de 13h30 à 17h00	Arrandissements				
Martyrs de la Résistance Mardi 17 mars De 8h30 à 18h00 Sans interruption Arrondissement Béziers Dépôt des listes: Souspréfecture à Béziers – boulevard Herriot Mardi 17 mars De 8h30 à 18h00 Sans interruption De 10h30 à 12h00 Et de 13h30 à 17h00 De 9h00 à 18h00	Deuxième tour	Montpellier et Lodève Dépôt des listes : Préfecture à Montpellier – place des Martyrs de la	Lundi 16 mars		
Béziers Dépôt des listes : Sous- préfecture à Béziers – boulevard Herriot Et de 13h30 à 17h00 De 9h00 à 18h00			Mardi 17 mars		
boulevard Herriot Mardi 17 mars De 9h00 à 18h00		Béziers Dépôt des listes : Sous- préfecture à Béziers –	Lundi 16 mars		
			Mardi 17 mars		

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr







Communiqué de presse





Afin d'éviter des déplacements inutiles en préfecture de Montpellier ou en sous-préfecture de Béziers, les candidats sont invités à vérifier la complétude de leur dossier en consultant le site internet de la préfecture :

Pour les COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS :

http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections/Elections-Municipales-2020/COMMUNES-DE-MOINS-de-1000-habitants

Pour les COMMUNES DE PLUS 1000 HABITANTS ET PLUS :

http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-et-citoyennete/Elections/Elections-Municipales-2020/COMMUNES-DE-1000-habitants-et-PLUS

<u>A noter</u> : Tout dossier incomplet devra être rejeté. Aucun dépôt ou complément de dépôt ne sera possible au-delà du 27 février 2020 à 18 heures.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet des services de l'Etat dans l'Hérault : www.herault.gouv.fr rubrique Politiques publiques / Elections et citoyenneté

TIRAGE AU SORT d'attribution de l'ordre des panneaux

Le tirage au sort pour l'attribution de l'ordre des panneaux, entre les listes candidates des communes de 1000 habitants et plus, sera effectué suivant l'arrondissement :

Vendredi 28 Février 2020

Préfecture de l'Hérault → 16h30 Sous-Préfecture de Béziers → 16h30 Sous-Préfecture de Lodève → 9h00

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



